

Renforcer l'offre commerciale dans les quartiers rennais

Afin de préserver les équilibres commerciaux, maintenir une offre commerciale diversifiée, contribuer au dynamisme et renforcer le lien social, la ville va étendre le Droit de Prémption Urbain (le DPU) aux quartiers Le Blosne et Bréquigny.

L'extension du DPU concernera également le secteur du Mail Mitterrand afin d'éviter la tertiarisation du quartier, de répondre aux besoins des actifs en lien avec le récent réaménagement des lieux et sa réappropriation par les piétons.